## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Fragrancia Activa - Rain Garden

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Air Wick Fragrancia Activa - Rain Garden

Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.

Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro d'appel d'urgence

(Medical)

Numéro d'appel d'urgence

(Transport)

: 1-800-338-6167

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

n° SDS : D8183686 Formulation #: : #MX4998089\_5

## 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger : Non applicable.

**Mention d'avertissement**: Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 1/11

## 2. Identification des dangers

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** : Non applicable. Intervention : Non applicable. **Stockage** : Non applicable. Élimination : Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

## 3. Information sur les composants

Substance/préparation : Mélange

| Nom des ingrédients                             | %       | Numéro CAS |  |
|---|---------|------------|--|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-tridecyl-ω-hydroxy- | 1 - 2.5 | 24938-91-8 |  |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les

paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les

chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

: Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au Ingestion repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical.

Consulter un médecin si des symptômes se développent.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu. Contact avec la peau Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique. Inhalation : Aucune donnée spécifique. Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Date d'édition : 20/09/2016. Code # : FFMX4998089 5 n° SDS : D8183686 2/11

## 4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

#### Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de

formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction** 

Agents extincteurs appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 3/11

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

#### **Grand déversement**

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

# 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

#### **Control**

**Limites d'exposition professionnelle** 

Non applicable.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

#### Protection de la peau

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 4/11

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

**Protection des mains** 

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

**Protection du corps** 

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

**Protection respiratoire** 

: Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

## 9. Propriétés physico-chimiques

**Apparence** 

**État physique** : Liquide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Non disponible.
Seuil de l'odeur : Non disponible.

**pH** : 7

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : coupelle fermée: 100°C (212°F) []

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non disponible.

Température d'auto-

inflammation

octanol/eau

: Non disponible.

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 5/11

## 10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique

: Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître. dangereux

## 11. Informations toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### **Irritation/Corrosion**

| Nom du produit ou de l'ingrédient               | Résultat              | Espèces | Potentiel | Exposition            | Observation |
|---|-----------------------|---------|-----------|-----------------------|-------------|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-tridecyl-ω-hydroxy- | Peau - Léger irritant | Lapin   | -         | 672 heures 2<br>Grams | -           |

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### <u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

#### **Cancérogénicité**

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### **Tératogénicité**

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

: Non disponible.

d'exposition probables

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : FFMX4998089 5 n° SDS : D8183686 **Date d'édition** : 20/09/2016. 6/11

## 11. Informations toxicologiques

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

#### Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles**: Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

**Effets différés possibles**: Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

## 12. Informations écotoxicologiques

#### **Toxicité**

| Nom du produit ou de<br>l'ingrédient                | Résultat                        | Espèces                        | Exposition |
|---|---------------------------------|--------------------------------|------------|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-<br>tridecyl-ω-hydroxy- | Aiguë CL50 0.71 mg/l Eau de mer | Crustacés - Americamysis bahia | 48 heures  |
|   | Aiguë CL50 7500 μg/l Eau douce  | Poisson - Lepomis macrochirus  | 96 heures  |

#### Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 7/11

## 12. Informations écotoxicologiques

#### Potentiel bioaccumulatif

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Effets nocifs divers

: Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

Substance non réglementée par le DOT (États-Unis). Substance non réglementée par le TMD. Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation internationale des transports (ADR/RID, IMDG, OACI/IATA).

## 15. Informations réglementaires

Réglementations États-Unis : TSCA 8(a) PAIR: dodécanal; 7-hydroxycitronellal; 4-(4-hydroxy-4-méthylpentyl)cyclohex-3-enecarbaldéhyde; 3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde; 2-(4-tert-butylbenzyl) propionaldéhyde; (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

> TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**  : Non inscrit

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances

Non inscrit

**DEA List I Chemicals** (Precursor Chemicals)

**DEA List II Chemicals** (Essential Chemicals) : Non inscrit

**SARA 302/304** 

Code # : FFMX4998089 5 n° SDS : D8183686 **Date d'édition** : 20/09/2016. 8/11

## 15. Informations réglementaires

#### Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Non applicable.

#### Information sur les composants

| Nom   | 70      |      | Décompression soudaine |      | (aigu) pour | Danger<br>d'intoxication<br>différée<br>(chronique) |
|---|---------|------|------------------------|------|-------------|---|
| Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-tridecyl-ω-hydroxy- | 1 - 2.5 | Non. | Non.                   | Non. | Oui.        | Non.  |

#### Réglementations d'État

Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.New York: Aucun des composants n'est répertorié.New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.Pennsylvanie: Aucun des composants n'est répertorié.

**Canada** 

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

**Listes canadiennes** 

protection de l'environnement)

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au : Aucun des composants n'est répertorié.

sens de la LCPE (Loi canadienne sur la

Inventaire du Canada : Indéterminé.

Éléments de l'étiquette

Mention d'avertissement :
Mentions de danger :
Mesures de précaution :

Recommandations : Les individus souffrant d'une sensibilité aux parfums doivent être prudents lors de

l'utilisation de ce produit. Les rafraîchisseurs d'air ne remplacent pas de bonnes

pratiques d'hygiène.

## 16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 9/11

#### 16. Autres informations

**Protection individuelle** 

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL 73/78 = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

: 20/09/2016.

NU = Nations Unies

Date d'édition

Date de publication : 10/09/2014.

précédente

Version : 2

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser Hull (UK)

Dansom Lane Hull, HU8 7DS United Kingdom T +44 (0)1482 326151 F +44 (0)1482 582532

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 10/11

### 16. Autres informations

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FFMX4998089\_5 n° SDS : D8183686 Date d'édition : 20/09/2016. 11/11